

## Prêcher la prédication d'un autre

Quel prédicateur n'a jamais entendu une prédication ou une portion d'un sermon en se disant : « ça c'est intéressant, je le reprendrais bien dans une prochaine prédication ». Ou encore, quel prédicateur n'a jamais pris des extraits d'un article, d'un livre ou d'un commentaire pour les intégrer à sa prédication ? Est-il légitime de faire ainsi ? Plus radicalement encore, est-il envisageable de prêcher une prédication en s'appuyant sur celle d'un autre ? La notion de plagiat existe-t-elle en homilétique ? Est-il respectueux de s'inspirer ou de citer différentes sources sans en mentionner les références ?

Dans un article intéressant intitulé « Prêcher la prédication d'un autre »<sup>1</sup>, Rudolf Bohren se pose la question avec à-propos. Il admet que pour des prédicateurs en difficulté, pour d'autres qui ne seraient pas doués, ou encore pour certains qui manqueraient de temps pour préparer leur message, il puisse être acceptable de prêcher la prédication d'un autre, au point même de simplement en faire la lecture en chaire. C'est ainsi qu'il compare la prédication à l'art de la mise en scène au théâtre. Il cite alors Bertold Brecht qui a dit : « Il faut se libérer du mépris trop répandu de la copie. Elle n'est pas le plus facile. Elle n'est pas une honte, mais un art », mais Brecht ajoute : « Autant une non utilisation du modèle serait déraisonnable, autant il doit être aussi évident que c'est en le transformant qu'on utilise le mieux un modèle »<sup>2</sup>. Pour Bohren, l'histoire montre que prêcher la prédication d'un autre est non seulement possible mais utile. Augustin en parlait déjà. Luther rédigeait des *Postilles* dans le but d'être reprises. « De tout temps, la prédication a été fécondée par celle d'un autre ou même purement et simplement reprise telle quelle et faite sienne »<sup>3</sup>. Si aujourd'hui ce procédé est mal perçu, c'est parce que les prédicateurs se glorifient eux-mêmes d'avoir écrit des prédications. Ainsi, « si une théorie de la prédication dote le prédicateur de la liberté, elle cherchera à le libérer de la prison de son moi et révoquera toute religion de la performance homilétique. Puisqu'une multiplicité de cadeaux sont offerts à l'Eglise et au monde dans la tradition homilétique, personne ne doit rester démuné »<sup>4</sup>.

Il n'est pas inintéressant de montrer qu'il peut être bon de s'inspirer de la prédication d'un autre, notamment en soulignant que le but d'une prédication n'est pas d'abord la mise en valeur du prédicateur mais l'effet de la Parole sur l'auditeur. Dans certains cas, on peut tout à fait comprendre et soutenir l'utilité de prêcher la prédication d'un autre. Ainsi, pour certains prédicateurs fatigués et découragés, pour certains cas de remplacement de dernière minute ou d'urgence, ou encore pour certaines journées spéciales autour d'un thème particulier, l'utilisation d'un sermon préparé par un autre peut trouver une certaine légitimité. Ceci étant, est-il sain (et saint) d'en faire une pratique régulière. Je serai beaucoup plus réservé. En effet, sans mettre en exergue une indispensable créativité et originalité des prédicateurs, l'acte de prêcher me semble devoir être le fruit d'une maturation et d'une appropriation du message qui implique un travail personnel. Certes, s'inspirer de ce qui a déjà été dit ou écrit sur tel texte biblique ou tel sujet peut bénéfiquement nourrir la prédication. D'ailleurs, il ne me semble pas indispensable de citer ses sources, car en homilétique les pensées et avis des humains ne sont pas une fin en soi, mais censés amener les auditeurs à entrer en dialogue avec Dieu directement et prioritairement. Mais pour être un témoin crédible et authentique, il n'y a rien de mieux que le fruit d'un contact personnel avec la Parole.

Gabriel Monet, le 31 octobre 2010

<sup>1</sup> Rudolf Bohren, « Prêcher la prédication d'un autre. Atteinte à la propriété intellectuelle ou solution de rechange ? », *Hokhma* 48 (1991), p. 77-86. Cet article publié par la revue *Hokhma* est en fait une traduction d'un chapitre du livre de Rudolf Bohren *Predigtlehre* (Munich, Kaiser, 1986, p. 198-203).

<sup>2</sup> Bertold Brecht, *Ecrits sur le théâtre*, Paris, L'arche, 1979, p. 60 et 64.

<sup>3</sup> Rudolf Bohren, *op. cit.*, p. 80.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 84-85.